

Monsieur et cher Ami,

Voici déjà plusieurs semaines que j'ai dû recevoir votre lettre et vous devez vous inquiéter ? Je ne vous ai pas oublié et dès que je le peux, voici les réponses à vos questions.

- Jean de Divitiis. Note des Miscellanea de P. de Wal.

===== " obtenta bulla plumbea " : il a obtenu des Lettres pontificales, sous sceau de plomb, lui accordant les dispenses nécessaires pour retourner à son premier Ordre.

Toutes les lettres pontificales étaient autrefois munies d'un sceau ou "bulle" le plus souvent de plomb. Eugène IV (1431-1447) introduisit l'usage de rédiger certains documents en forme de "Brefs"; par souci de simplification. D'où diminution du nombre des Bulles. Subsistèrent alors, quoiqu'en nombre plus restreint les "petites bulles", dites " Tituli " par lesquelles s'exerçait la "jurisdictio gratiosa" : concession d'indulgences, de titres, de privilèges, de dispenses ou autres faveurs, les décisions de poids de doctrine. Ces bulles avaient leur sceau de plomb attaché par des lacs de soie rouge ou jaune.

Depuis Eugène IV, d'autres simplifications ont été effectuées, soit au XVI<sup>e</sup> s., soit en 1878 sous Léon XIII, ( et peut-être depuis ).

Sur ce sujet, vous pourriez consulter un Commentaire du Code de Droit Canon ( à : Loi, ou Rescripts, ou Bulles ... ) ou un Dictionnaire de Droit Canon. En Français, nous avons un Commentaire et un Dictionnaire, publiés l'un et l'autre sous la direction de R. NAZ ( le titre exact dudit Commentaire est "Traité de droit canonique" )

" et rediit ad habitum ordinis sui s(cilicet) Praemonstratensis ". c'est du moins ainsi que je comprends le "s", assez fréquent, je crois.

Si Jean de Divitiis est retourné chez les Prémontrés, vous pourriez peut-être consulter le "Monasticon Ordinis Praem.", qui est paru récemment; peut-être trouverez quelque chose sur lui. ( Je n'ai pas le titre exact, ni le nom de l'auteur. ) Ou consulter une des maisons de l'Ordre en Belgique.

- Annales Cartusiae Sanctae Sophiae Constantinopolitanae. "

===== Nous avons effectivement à Ségnac, sous la cote : 4 un manuscrit des Annales de la Chartreuse de Ste Sophie, rédigées par D. Gérard Eloy "Eligii", alors Procureur, vers 1625 et Vicaire.

Il s'agit d'une copie, faite au siècle dernier, sans aucune indication sur le manuscrit source. Où se trouve celui-ci ? Peut-être à la Grande Chartreuse ? Vous pourriez demander au P. Archiviste de la Grande Chartreuse,

L'original a été entre les mains de Dom le Couteulx qui l'a annoté et a relevé des inexactitudes.

Notre ms. est un grand volume de 35,5 x 24 cm. - 179 pages chiffrées, + 6 blanches non chiffrées. - demi-reliure de basane marron.

" Annales Cartusiae Sanctae Sophiae Constantinopolitanae " ( page

- de titre non chiffrée )
- pp. 1 - 132 : Annales. (p. 133 : blanche)
- pp. 134- 141 : Brevis Tractatus exponens Regum Hispaniarum à Burgundis et Austriacis in singulas Belgicae Provincias pleum jus et dominium
- pp. 142- 145 : Description de la Ville de Bruxelles ( l'auteur doit être " Erycii Puteani ")
- pp. 146- 153 : Notices sommaires sur les Ordres religieux et militaires
- pp. 154- 172 : Index Liborum hujus Domus, sive Cartusiae S. Sophiae
- Les livres sont rangés par ordre alphabétique des Auteurs ou du premier mot du titre, pour les anonymes.
- pp. 173- 177 : Analyse : In Constitutione SSmi D.N. Clementis VIII edita anno 1594 super largitionibus Regularium, etc..
- PP. 177- 179 : Extracta ex Ordinationibus Capituli confirmatis ( de 1587 à 1626).

Les Annales forment donc le gros morceau de ce manuscrit. Dom Gérard y retrace les vicissitudes de la maison : transferts, et pillages; les recteurs et prieurs successifs. Il aime les digressions, les pieux discours prêtés à Denys ou à d'autres, et accumule les Poèmes, Odes, ~~Thurènes~~. Il y a malheureusement plus de vers que de faits. A part les noms des Recteurs et Prieurs, rares sont les noms de religieux, cinq ou six.

Je ne vois guère qu'un nom pouvant se rapporter à Gand, et encore est-ce un Chartreux ? Joannes de Gandavo, qui accusa le Prieur D. Petrus Seherpenisse d'avoir révélé sa confession. D. Pierre, profès de Ste Sophie, Prieur de Delft puis de Lyers ( ou plutôt sans doute Anvers-Kiel ), élu prieur de Ste Sophie en 1515 ( ce que conteste Dom Le Couteulx, ), jusqu'en 1538 : il fut alors envoyé prieur de Lièges, et Dom Godefridus Cluts, prieur de Lièges, alla à Ste Sophie : cela pour calmer les esprits, après l'accusation de ce Jean de Gand.

Pas d'allusions à Bois-S.-Martin. Pas de nécrologe.

Un des Prieurs, D. Henri Vroedius, était auparavant Prieur du Val-de-Grâces de Bruges. Il fut prieur de Sainte-Sophie sept ans et mourut en 1484. On conservait encore du temps de D. Gérard un ouvrage de D. Henri : " quemdam tetralogum qui adhuc exstat ms., et servatur apud nos ", " et alia quaedam quae tamen lucem non viderunt ".

Je ne vois rien d'autre pouvant vous être de quelque intérêt/

Je souhaite à vous et aux vôtres de bien achever ce Carême pour participer à la Résurrection du Seigneur. Amicalement en Lui.

*t. Bernas Haller*